00000000000000000

4.6.2 Unité géographique d'analyse # 2 : Tartigou



Rivière Tartigou © Michel Corboz

4.6.2.1 Caractéristiques propres au territoire

L'unité géographique d'analyse Tartigou ne comprend qu'un seul bassin versant principal, soit celui de la rivière Tartigou. C'est un territoire de 244,36 km² à cheval entre trois MRC (Matanie, Mitis et Matapédia). C'est un territoire plutôt forestier et presque complètement privé.

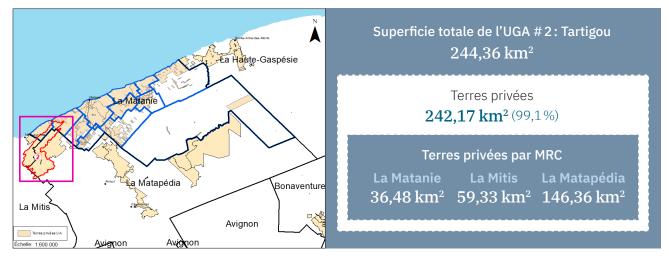


Figure 63: Localisation de l'UGA #2: Tartigou

Figure 64: Superficies de l'UGA # 2: Tartigou

4.6.2.2 Utilisation du sol de tenure privée

Près des deux tiers du territoire de l'UGA # 2 est composé de milieux forestiers. Les milieux agricoles composent l'autre tiers.

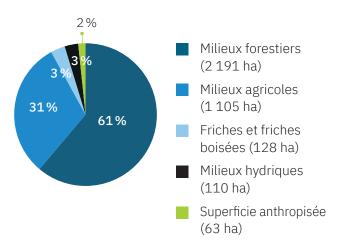
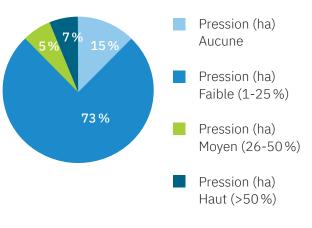


Figure 65 : Types d'utilisations du sol de tenure privée de l'UGA #2 : Tartigou (données pour la MRC de La Matanie seulement)

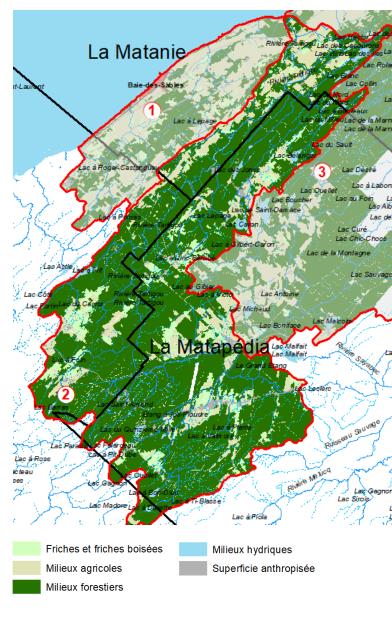


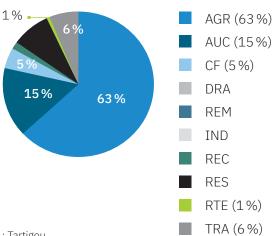
4.6.2.3 Pressions

Faute d'avoir les données de CIC pour La Matapédia et La Mitis, les données de pression qui suivent valent uniquement pour la portion de l'UGA qui est en Matanie.









En général, les pressions anthropiques y sont faibles. Il y a même 15 % des milieux humides qui ne sont pas du tout sous pression. La pression principale exercée sur les MH est l'agriculture.

4

L'analyse du réseau routier pour la totalité de l'UGA montre une densité de ponceaux de 0,52 ponceau/km linéaire de cours d'eau et une densité de chemins de 1,33 km/km², soit en-dessous de la moyenne.

Tableau 38: Données relatives au réseau routier de l'UGA #2 Tartigou

Longueur des routes pavées (km)	59,16
Longueur de routes non pavées (km)	89,31
Longueur des chemins forestiers (km)	177,20
Longueur totale du réseau routier (km)	325,67
Nombre de ponceaux (potentiel)	304

Source: Réseau routier – AqréseauPlus, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

4.6.2.4 Milieux hydriques

Les principaux milieux hydriques sont la rivière Tartigou, le lac des Îles, le lac Blanc, le lac du Quinzième Mille et le cours d'eau Xavier-Landry.

Tableau 39: Caractéristiques des milieux hydriques de l'UGA #2: Tartigou

Longueur de cours d'eau permanents (km)	237,41
Longueur de cours d'eau intermittents (km)	344,66
Milieux hydriques surfaciques (lacs) (ha)	358,62
Milieux hydriques surfaciques (rivières) (ha)	28,31

Le lac des Îles et le lac Blanc font partie des quelques lacs de villégiature importants en Matanie et ils en subissent une certaine pression. Les riverains de Saint-Ulric se sont regroupés dans l'organisme Concert'action Lac-des-Îles (CALDI). Pour sa part, le lac du Quinzième Mille fait partie du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et son état trophique est dans la classe oligotrophe (saison 2013).

4.6.2.5 Milieux humides

Un total de 407 hectares de milieux humides sont présents dans l'UGA Tartigou, selon les données de milieux humides détaillés (CIC, 2022). Les tourbières boisées et les marécages forment les types dominants, les autres étant de superficies négligeables.

Tableau 40: Milieux humides de l'UGA #2: Tartigou

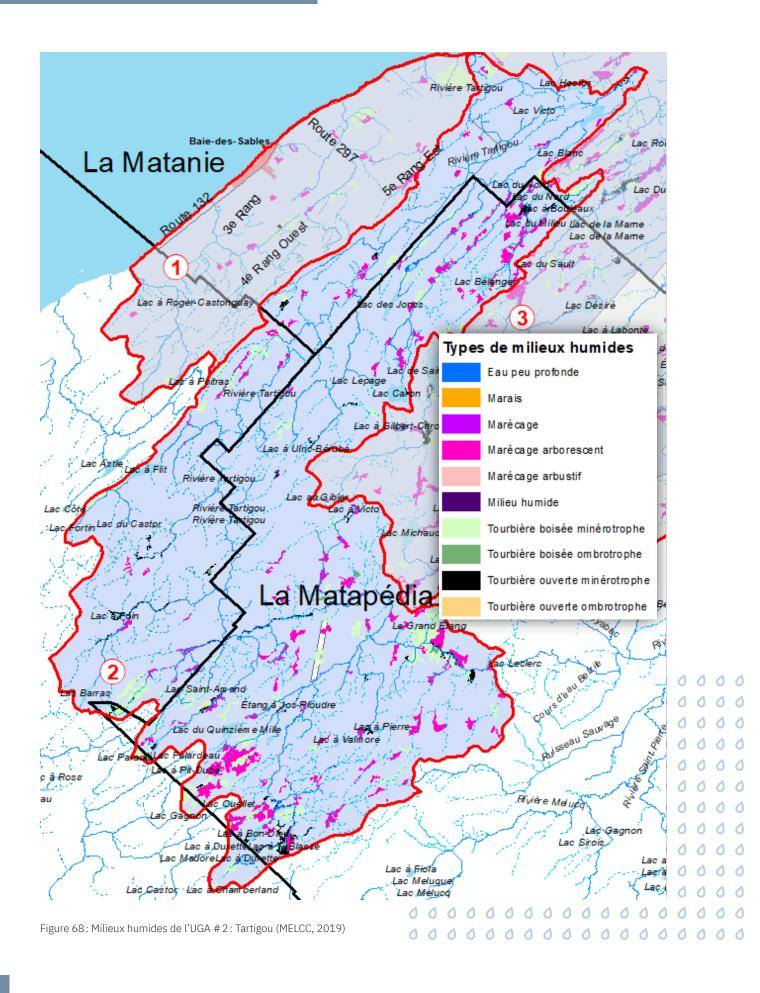
Type de milieu humide	Superficie dans les terres privées de la MRC de La Matanie (ha)
Eau peu profonde	20
Marais	1
Prairie humide	6
Marécage	148
Tourbière ouverte ombrotrophe (bog)	0
Tourbière ouverte minérotrophe (fen)	6
Tourbière boisée	226
Total	407

La proportion de milieux humides est de 11,16 % en Matanie (données de CIC, 2022) et de 8,43 % dans l'UGA au complet (données du MELCC, 2019).



Figure 67: Pourcentage de milieux humides dans l'UGA #2: Tartigou*

^{*} Données de CIC, 2022. Les autres données proviennent du MELCC, 2019.



Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a effectué le recensement des éléments modifiés par l'humain à l'intérieur de l'UGA. Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- 6 sablières
- Villégiature rivière Tartigou (premiers km)
- > Lacs de villégiature :
 - Lac des Îles
 - Lac Blanc
- > Systèmes de distribution d'eau potable:
 - Saint-Damase:
 - Dessert une population de 227 personnes
 - Type d'approvisionnement : puits tubulaire
 - Saint-Moïse:
 - Dessert une population de 306 personnes
 - Type d'approvisionnement: puits tubulaire
 - Saint-Noël:
 - Dessert une population de 325 personnes
 - Type d'approvisionnement: puits tubulaire
- > Stations d'épuration:
 - Saint-Damase:
 - Type de traitement: Étangs aérés.
 Population desservie: 265.
 Nombre d'ouvrages de surverse sur le réseau: 1. Nombre d'ouvrages de surverse non localisés: 1. Cours d'eau récepteur: cours d'eau Xavier-Landry.
 - Saint-Moïse:
 - Type de traitement: Étangs aérés.
 Population desservie: 386.
 Nombre d'ouvrages de surverse sur le réseau: 0. Nombre d'ouvrages de surverse non localisés: 0.
 Cours d'eau récepteur: rivière Tartigou.
 - Saint-Noël:
 - Type de traitement: Étangs aérés.
 Population desservie: 400.
 Nombre d'ouvrages de surverse sur le réseau: 2. Nombre d'ouvrages de surverse non localisés: 1.
 Cours d'eau récepteur: rivière Tartigou.

- › Périmètres urbains:
 - Saint-Damase (pop. 355)
 - Une partie du périmètre urbain de Padoue (pop. 251)
 - Saint-Moïse (pop. 551)
 - Saint-Noël (pop. 405)
- Aire de protection de l'eau potable de Saint-Moïse
- > Aire de protection de l'eau potable de Saint-Noël
- > 18 éoliennes à Baie-des-Sables
- 4 entreprises agricoles dans la MRC de La Matanie
- Sentiers VHR:
 - Sentier de QUAD (longueur de 46,65 km)
 - Sentier de motoneige (longueur de 34 km)
- > Chemin de fer (longueur 13,41 km)
- > Exploitations acéricoles près du lac Blanc
- Ligne de transport d'énergie (longueur de 21,51 km)
- Poste du parc éolien de Saint-Damase (10 éoliennes)
- 2 terrains contaminés dont le milieu récepteur affecté est le «sol»

0	0	٥	0	٥	٥	٥	٥	٥	٥	٥	٥	٥	٥	٥	٥	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

4.6.2.7 Milieu naturel

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a effectué le recensement des caractéristiques naturelles de l'UGA ainsi que des éléments de risque (espèces menacées ou vulnérables, événements climatiques extrêmes, etc.). Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- > Principaux cours d'eau et lacs:
 - Rivière Tartigou
 - Lac des Îles
 - Lac Blanc
 - Lac du Quinzième Mille
 - Cours d'eau Xavier-Landry
- 1 chute
- > Embouchure de la rivière Tartigou
- Secteur à risque de décrochement et de glissement de terrain (Rivière Tartigou)
- > Secteur à risque de ravinement
- > Espèces exotiques envahissantes:
 - Plantes de milieux terrestres:
 - Berce commune

- Secteur à risque d'inondation par embâcle avec mouvement de glace 0-20 ans:
 - Municipalité de Saint-Ulric
- > Zone inondable 0-20 ans de la rivière Tartigou (municipalité de Saint-Noël)
- > Espèce floristique vulnérable:
 - Valériane des tourbières
- > Espèces floristiques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables :
 - Calypso d'Amérique
 - Potamot à feuilles raides
- > Espèce faunique vulnérable:
 - Garrot d'Islande, pop. de l'Est
- > Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL):
 - Lac du Quinzième Mille: État trophique dans la classe oligotrophe (saison 2013)

4.6.2.8 Identification des milieux humides d'intérêt pour la conservation

Parmi les milieux humides recensés sur le territoire, les complexes de milieux humides prioritaires ont été ciblés à partir de l'analyse multicritères décrite à la section 4.4.1. Les cinq niveaux de priorisation obtenus ont été classés en trois catégories, soit «absence d'intention» (niveaux 1 et 2), «utilisation durable» (niveau 3) et «protection» (niveaux 4 et 5).

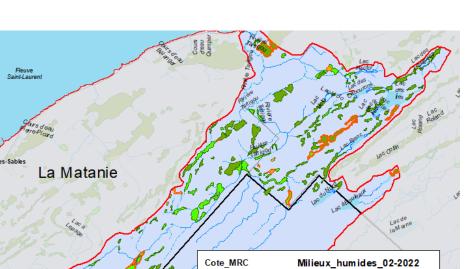
Dans l'UGA Tartigou, une grande portion du territoire a été couverte par CIC, dont la totalité de la partie située en Matanie (voir zone couverte à la figure 33). Il a donc été possible d'appliquer un filtre fin afin de tenir compte de la représentativité et de la rareté de certains milieux (ex. marais). Les données de la cartographie détaillée de CIC ont aussi permis de raffiner les milieux humides d'intérêt avec le contour le plus à jour disponible, lorsqu'il était de plus grande superficie ou équivalent. Lorsque le milieu humide de la cartographie de CIC était nettement plus petit ou absent, il a été retiré des milieux d'intérêt. Des éléments territoriaux ont aussi permis de peaufiner la sélection des milieux d'intérêt (présence de sentiers, lacs de villégiature importants, présence de plantes rares, zones inondables, éléments naturels importants, aire de protection des sources d'eau potable, etc.). La justification de chaque filtre fin, s'il y a lieu, se retrouve dans la couche d'information numérique des milieux humides d'intérêt.

Tableau 41: Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #2: Tartigou

Niveau de priorisation (analyse multicritères BSL)	Moyen de conservation retenu	Superficie (ha)
1 2	Absence d'intention	332,50
3	Utilisation durable	74,09
4 5	Protection	5,74
Total d	79,83 (19 %*)	

*Le pourcentage est calculé sur la base du total des MH détaillés lorsque disponibles (CIC, 2022) et potentiels pour le reste (MELCC, 2019)

La MRC a identifié 74,09 hectares de milieux humides en utilisation durable, composés de tourbières boisées et de marécages. Aussi, une tourbière boisée de 3,6 ha fait partie des milieux humides qui ont été identifiés en protection en raison de la présence d'une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable qui s'y retrouve (calypso d'Amérique).



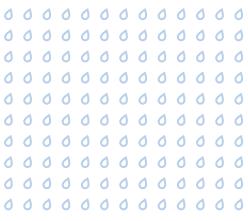


Figure 69: Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA # 2: Tartigou

4.6.2.9 Analyse FFOM

Tableau 42: Forces, faiblesses, opportunités et menaces des milieux humides et hydriques de l'UGA #2: Tartigou

	Forces	Opportunités						
Positif	 Forces Forte proportion de milieux humides sur l'ensemble de l'UGA Forte proportion de milieux humides d'intérêt (18%) et pression faible Surveillance volontaire de lacs (RSVL) (lac du Quinzième Mille) Cahiers de lac existants Associations de riverains État des installations septiques connu autour du lac des Îles Présence d'acériculture Embouchure de la rivière Tartigou (paysage et sauvagine) Peu de pression démographique 	 Opportunités Restauration d'anciennes sablières/ gravières Programmes d'amélioration des connaissances et des pratiques admissibles pour les agriculteurs Enveloppes pour interventions d'amélioration (ex. reboisement des bandes riveraines) Conservation volontaire Sensibilisation auprès des propriétaires riverains Adoption d'un règlement régional sur l'aménagement forestier 						
	 Présence de systèmes d'aqueduc et d'égout Zone agricole répartie sur le territoire 							

3 (Utilisation durable) Milieux humides classifiés

Eau peu profonde Marais Prairie humide Marécage

	Faiblesses	Menaces			
Négatif	 Peu de milieux humides dans la MRC de La Matanie Secteurs à risques (décrochement, glissement, ravinement, inondations) Espèces vulnérables et susceptibles d'être désignées Pas beaucoup de données sur les bandes riveraines des cours d'eau Beaucoup de sablières exploitées Potentiels enjeux de coordination entre les 3 MRC touchées par l'UGA Vulnérabilité des eaux souterraines moyenne à significative 	 Périodes de gel plus courtes dans un contexte de changements climatiques Sévérité accrue des étiages estivaux dans un contexte de changements climatiques Dépotoir projeté à Saint-Moïse Pratiques nautiques qui peuvent apporter des espèces envahissantes Insectes défoliateurs (TBE, agrile du frêne, etc.) Augmentation de l'utilisation de pesticides en agriculture si les types de cultures changent avec les changements climatiques 			

4.6.2.10 Enjeux de conservation

L'UGA Tartigou présente des défis de concertation entre les MRC de La Matanie, de La Mitis et de La Matapédia. Les principaux enjeux et leurs impacts concernent des territoires en amont de La Matanie.

En Matanie, localement, l'agriculture peut exercer des pressions sur les MHH. Des pressions de villégiature s'exercent également en bordure des lacs des Îles et, dans une moindre intensité, Blanc. Des bandes riveraines en bon état et bien végétalisées, inaccessibles au bétail, permettraient de capter les polluants, nutriments et sédiments avant qu'ils affectent la qualité de l'eau. Des efforts sont déjà consentis pour corriger la pollution des installations septiques déficientes. Par la pratique inadéquate d'activités de nautisme et de pêche, la villégiature peut aussi menacer la qualité de l'eau et, par un mauvais nettoyage des embarcations, favoriser la propagation des EEE.



4.6.2.11 Orientations et objectifs de conservation des MHH

Tableau 43: Enjeux et objectifs de conservation de l'UGA #2: Tartigou

Enjeu 1	Qualité de l'eau de surface en milieu agricole			
Orientation	Améliorer les pratiques agroenvironnementales			
Secteurs visés	Milieux hydriques agricoles			
Objectifs	 Améliorer la qualité des bandes riveraines Supporter l'adoption de saines pratiques agroenvironnementales 			
Indicateurs de suivi	 IQBR des tronçons de cours d'eau agricoles Superficies visées par des projets agroenvironnementaux en milieux hydriques (consulter le MAPAQ) Superficies cultivées avec des techniques visant la protection des sols (consulter le MAPAQ) 			
Enjeu 2	Qualité de l'eau des lacs de villégiature de Saint-Ulric			
Orientation	Améliorer la santé des lacs de villégiature de Saint-Ulric			
Secteurs visés	Lacs des Îles et Blanc			
Objectifs	 Sensibiliser le public aux EEE Limiter la pression de villégiature sur le milieu hydrique Améliorer l'état des bandes riveraines Conserver les milieux humides 			
Indicateurs de suivi	 Nombre de personnes rejointes par la sensibilisation Nombre de fosses septiques polluantes Proportion ou longueur des bandes riveraines végétalisées Quantité de milieux humides conservés 			
Enjeu 3	Collaboration inter-MRC			
Orientation	Assurer des actions cohérentes à l'échelle de l'UGA			
Secteurs visés	Ensemble de l'UGA			
Objectifs	 Partager l'information Assurer des interventions concertées sur les enjeux communs 			
Indicateurs de suivi	> Nombre d'activités de concertation			